



## Hauteur de mur de séparation entre 2 propriétés

-----  
Par Visiteur

Bonjour

nous désirons construire une véranda sur notre terrasse à l'étage, nous n'avons pas besoin de permis de construire (car < à 10 mètre carré), juste d'une demande préalable auprès de la mairie, nous habitons une grande maison située sur toulon divisée en 2 à la verticale, chacun étant en pleine propriété sur l'acte notarié.

nos voisins ne veulent pas de cette véranda car cela leur cacherait la vue (pas sur la mer.....sur une cité...) le jour où ils vendraient leur maison.

Nous avons un mur de séparation pour le jardin mais pas pour l'étage.

j'ai lu que la hauteur de mur de séparation entre 2 propriétés dépend du PLU de la ville: pouvez vous m'indiquer mes droits? merci

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

bonjour

nous désirons construire une véranda sur notre terrasse à l'étage, nous n'avons pas besoin de permis de construire (car < à 10 mètre carré), juste d'une demande préalable auprès de la mairie, nous habitons une grande maison située sur toulon divisée en 2 à la verticale, chacun étant en pleine propriété sur l'acte notarié.

nos voisins ne veulent pas de cette véranda car cela leur cacherait la vue (pas sur la mer.....sur une cité...) le jour où ils vendraient leur maison.

Nous avons un mur de séparation pour le jardin mais pas pour l'étage.

j'ai lu que la hauteur de mur de séparation entre 2 propriétés dépend du PLU de la ville: pouvez vous m'indiquer mes droits? merci

Que voulez vous savoir précisément?

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Bonsoir

en fait je me suis renseignée à la mairie et j'ai eu les renseignements. je n'ai pu vous joindre avant car ma boîte de messagerie était bloquée.

est-il possible de me faire rembourser des 25 euros?

cordialement

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

Bonsoir

en fait je me suis renseignée à la mairie et j'ai eu les renseignements. je n'ai pu vous joindre avant car ma boîte de messagerie était bloquée.

est-il possible de me faire rembourser des 25 euros?  
cordialement

mlle elmalih audrey

Oui, oui, aucun problème, c'est tout à fait normal. Je contacte l'administrateur immédiatement.

Très cordialement,

A bientôt peut être.

Très cordialement.